

second mariage de son père, lui devaient leur éducation et leur établissement. Parmi ceux-ci, il faut mentionner spécialement M. François Roy qui fut l'un des avocats les plus respectables et les plus remarquables de son temps, le patron et l'ami du regretté juge-en-chef Lafontaine, le protecteur de plusieurs de nos principaux citoyens. C'est ainsi que le bien comme le mal se multiplient et se perpétuent et qu'une bonne action en produit un grand nombre d'autres.

Ses compatriotes surent reconnaître en toute occasion son mérite et ses vertus, en lui confiant des charges et des honneurs qu'on n'achetait pas dans ce temps-là. Il fut membre de la Corporation pendant longtemps, et aurait pu être maire, s'il l'eût voulu. Nommé marguillier, à l'époque des difficultés malheureuses entre le Séminaire et Monseigneur Lartigue dont il était l'un des défenseurs les plus puissants, il eut à soutenir une lutte formidable contre des amis et des citoyens influents. Il sut toujours remplir ces charges de manière à justifier la confiance publique; ses adversaires mêmes ne pouvaient s'empêcher de rendre justice à son zèle et à son honnêteté.

Il y eut de 1820 à 1840 trois hommes qu'on voyait constamment à la tête de toutes les bonnes œuvres, de toutes les entreprises utiles à la société: c'étaient MM. Roy, Fabre et Duvernay. J'ai dit que pendant longtemps la maison de M. Roy avait été la maison de tout le monde, je dois ajouter que plus tard MM. Fabre et Duvernay lui disputèrent cette nombreuse clientèle d'hommes politiques, de journalistes et de citoyens distingués. On pourrait dire d'eux qu'il ne se faisait rien dans l'Etat ou dans l'Eglise sans qu'ils en fussent. C'est à eux que s'adressaient tous ceux qui avaient besoin d'argent ou de protection, qui avaient quelque chose à fonder ou à soutenir, un couvent, un collège, une maison de charité, etc., etc. Ajoutons que M. Duvernay, qui était plus prodigue et moins riche que ses deux amis, faisait comme les autres, lorsqu'il avait tout donné, ou tout dépensé, il empruntait de MM. Roy et Fabre pour payer ses hommes, le samedi après-midi.

Après 1840, les amis se séparèrent; le drapeau sous lequel les Canadiens avaient marché, unis, jusqu'alors, se divisa en deux, en trois même, et chacun crut avoir le bon morceau. Les uns suivirent Lafontaine, les autres Papineau. A la tête de ces derniers, on remarqua encore MM. Roy et Fabre qui continuèrent de travailler et de se dévouer pour leur parti. Ils restèrent jusqu'à la fin deux des amis les plus sincères, des partisans les plus utiles de M. Papineau, et furent deux des principaux propriétaires et fondateurs du *Pays*.

En mil huit cent cinquante-cinq, quelques mois avant sa mort, M. Roy alla voir M. Papineau. Ce fut la dernière fois qu'ils se virent. M. Roy était alors dans sa quatre-vingt-cinquième année, et on ne lui aurait pas donné cet âge, tant il était sain de corps et d'esprit, frais et vigoureux. Mais à cet âge, la mort agit d'autant plus promptement qu'elle a paru plus patiente. Le 31 juillet, 1856, elle enlevait M. Roy à l'affection de sa famille et de ses compatriotes. Il la vit venir avec calme et sang-froid et mourut en paix avec Dieu comme avec les hommes.

Les éloges les plus honorables ne manquèrent pas à sa mémoire. La religion et la patrie se plurent à le reconnaître pour un de leurs enfants les plus chers, la première, par la bouche de Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, l'autre, par la voix de l'hon. Ls. Joseph Papineau. Le vieux patriote terminait la lettre de condoléances qu'il adressait à la famille éplorée de son ami par ces paroles: "Celui que nous avons perdu ne nous a laissé que de nobles exemples à imiter et pas un acte ni un mot qui demandent à être excusés."

Il est rare qu'on puisse dire cela d'un homme, et, cependant, si l'on en croit tous ceux qui ont connu M. Roy, cet éloge était mérité.

C'était un de ces bons Canadiens à l'âme virile, au cœur chaud, dont il est bon de perpétuer le souvenir et les vertus, types magnifiques d'une génération qui a porté haut le nom canadien. J'ai voulu montrer que dans le commerce comme dans les professions libérales, nous avons eu de ces hommes qui savaient se rendre utiles à la patrie, pour qui la fortune n'était qu'un moyen de servir leur pays. Chose étonnante! quoique l'instruction aujourd'hui soit beaucoup plus répandue et le commerce dix fois plus riche, ces hommes-là, cependant, sont plus rares, il semble, qu'autrefois. On dirait que, maintenant, la plupart des marchands, indifférents à ce qui se passe autour d'eux, n'ont plus que le temps et la pensée de faire de l'argent.

On va peut-être me dire que j'ai peu parlé de M. Roy, comme marchand, mais il faut l'avouer, le commerce dans ce temps-là et, celui surtout que faisait M. Roy, n'avait pas le caractère hardi et brillant des spéculations du jour. Il n'y a rien de particulier à citer dans sa carrière commerciale, si ce n'est qu'il sut être à la fois homme d'affaires et de sentiment, habile marchand et homme de bien.

Puisse son exemple porter ses fruits parmi cette génération brillante de jeunes et entreprenants marchands

qui promettent de rendre au commerce canadien la place qui lui convient dans la société.

M. Roy avait épousé une demoiselle Lusignan dont la famille, d'origine italienne, était alliée à la noble maison des Rouer de Villeray, de France.

Il a laissé trois enfants: Demoiselle Alphonsine Roy, veuve de M. Norbert Dumas, qui fut conseil de la Reine commissaire de la Cour Seigneuriale et l'ami intime de Sir George; M. Rouer Roy, conseil de la Reine, avocat de la Corporation de Montréal, l'un des hommes les plus instruits et les plus honorables du Barreau, à qui l'on peut prédire qu'il sera juge tôt ou tard; M. Euclide Roy, qui ayant été admis au Barreau de Montréal, alla en France où il obtint de la Faculté de Droit de Paris après dix-huit mois d'études sérieuses, un certificat de capacité qu'elle ne donne généralement qu'à ceux qui ont suivi des cours pendant quatre ans; ses débuts furent brillants et il se distingua dans les troubles et les émeutes de 47 et 48 par son courage et son patriotisme.

L. O. DAVID.

A TRAVERS MES LIVRES.

SUICIDE D'UN JUGE EN ANGLETERRE.—TRAVAIL DE TÊTE.—*The Secret of long life*.

Le suicide du juge Willes, qui s'est tiré un coup de pistolet, le 22 octobre dernier, à Otterspool, Angleterre, a naturellement fort ému l'opinion publique, chez nos compatriotes d'outre-mer, notamment à Londres. Le *Times*, le *News*, le *Telegraph* se font l'expression des regrets de la classe éclairée, qui perd en M. Willes, dans d'aussi pénibles circonstances, l'un de ses membres les plus remarquables. Le *Law Journal* s'attendrit sur la catastrophe. "Les membres de notre profession, dit-il, représentent cette perte comme une affliction personnelle. Que dire du défunt? Pourquoi faire son éloge? Qui a pu oublier sa rare habileté, sa noble intégrité, son entier dévouement au service public, son urbanité et sa bonté qui ne se démentaient jamais au barreau? En parlant de sa carrière et de sa conduite, il est impossible d'exagérer la louange jusqu'à la flatterie, car son mérite était digne de tous les éloges, et toujours on se souviendra de lui comme de l'un des juges les mieux doués et les plus respectés."

Certes, voilà des compliments excessivement flatteurs, et comme ils paraissent mérités, il reste donc acquis à la chronique ou à l'histoire, que M. Willes, qui vient de mettre fin à ses jours, d'une façon aussi lamentable, était un homme merveilleusement doué, tant sous le rapport des dons de l'esprit que sous celui des qualités du cœur. En présence de ce panegyrique, on reste quelque peu désorienté, et l'on se demande naturellement comment il se fait qu'un homme aussi éminent ait pu finir aussi misérablement?

Il y a des gens qui se tuent par désespoir d'amour; il y en a d'autres que le spleen, que l'ennui de la vie, qui n'est pas toujours gai, tant s'en faut, poussent à chercher l'apaisement et l'oubli dans la nuit du tombeau; enfin, il y a les malheureux que la misère présente torture au point qu'ils se regardent comme de trop ici, et se lancent dans la mort comme dans la seule issue ouverte devant eux. Voltaire a voulu excuser les derniers, lorsqu'il a écrit:

Quand l'homme a tout perdu, quand il n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre, et la mort un devoir.

Mais, quoiqu'en pense Voltaire, le suicide est toujours une lâcheté: "Courageux qui veut vivre! Lâche qui veut mourir!" a répondu un autre poète au patriarche de Ferney.

Le juge Willes, il est clair, ne tombe dans aucune des catégories ci-dessus. S'il s'est tué, il nous paraît évident que c'est dans un accès d'aliénation mentale.

A première vue, dit le *Times*, le public va croire que le juge Willes a succombé à l'excès du travail; en un mot, qu'il s'est surmené, comme on dit vulgairement. Jusqu'à un certain point, la chose est vraie; car, s'il avait interrompu ses récents travaux, le germe de la maladie qui était en lui n'aurait pas pris un développement aussi rapide et aussi violent. Mais il ne faudrait pas en conclure que ses devoirs de juge étaient exorbitants. S'il avait été dans une condition de santé normale, il n'en eût point été ainsi. Si le juge Willes a succombé, selon le *Times*, c'est qu'il a persisté à travailler lorsqu'il lui fallait un repos complet.

Le *Daily News* attribue, lui aussi, le suicide de M. Willes à un dérangement de cerveau où le mal se sera porté plus directement et avec plus de violence que d'ordinaire.

Ce suicide chez un juge aussi éminemment qualifié, et qui n'avait que cinquante-huit ans, m'amène à vous parler d'un livre sur la longévité: *The Secret of long life*, qui vient de paraître à Londres, et dont les journaux français s'occupent, à la suite du *Times*, qui y a consacré un long article.

Vous connaissez cet axiome de la médecine: "pour vous bien porter, ayez la tête froide, les pieds chauds, et... l'estomac libre;" c'est-à-dire, si vous voulez vous bien porter, commencez d'abord par vous porter bien. C'est profond comme un puits artésien, et beau comme le soleil levant; mais si les médecins n'inventaient jamais rien de plus pratique, ce serait à désespérer de la faculté... et de ses pilules.

Notre auteur base aussi son système, qui nous permet de vivre cent ans et plus, sur trois éléments: "L'idée, l'indépendance et l'indolence." L'existence sans idées n'est pas l'existence, c'est un état presque végétatif. L'indépendance est cet état par lequel l'homme évite tous les liens, toutes les alliances qui peuvent l'enchaîner, la politique, par exemple, car elle ôte toute indépendance à ceux qui se jettent dans son tourbillon. Si vous voulez vivre longtemps, dit-il, ne vous occupez pas de politique."

Vivre vieux, hum! ce n'est pas, pour un certain nombre, du moins, la plus réjouissante des perspectives. La vie a ses fleurs,

mais elles cachent tant d'épines qu'on se meurtrit les mains à vouloir les cueillir.

Mais il n'importe; Dieu nous a mis sur terre pour y demeurer aussi longtemps qu'il lui plaira de nous y laisser, et notre devoir est de nous conformer à sa volonté, sans murmurer.

Vivre vieux! cela peut donc arriver à tout le monde, à vous, madame, qui n'avez que quarante-cinq ans, ce qui est encore le bel âge; à vous, mademoiselle, qui n'avez que quinze ans, et qui ne mourrez, peut-être, qu'à cent dix-huit.

Mais, peut-on aimer assez la vie pour s'astreindre à un régime d'où la politique serait exclue, comme aussi dommageable à la santé que le pâté trop lourd, ou le café trop énérvant? Non, c'est impossible, car enfin c'est dans la politique qu'on s'égaré le plus, qu'on se passionne davantage, qu'on trouve plus tôt l'oubli: des désenchantements de la vie.

Vous allez croire que je badine, mais réfléchissez-y, et vous verrez qu'il y a un bon fonds de vérité dans l'observation ci-dessus.

Maintenant, voulez-vous savoir dans quelles classes se rencontrent les plus grands exemples de longévité? Ecoutez l'auteur:

"Ce sont les deux classes de personnes qui, à première vue, n'ont pour ainsi dire rien de commun, les paysans et les philosophes, qui offrent les plus remarquables exemples de longévité. Parmi les paysans, comme dans toutes les autres classes, la longévité se voit surtout chez la femme. C'est qu'en effet les femmes ont souvent été plus à l'abri de l'intempérie des saisons et d'autres causes de maladie que les hommes de la même condition; elles ont souvent été bien nourries et bien logées comme domestiques pendant les années les plus importantes de leur vie; enfin, elles sont arrivées à la vieillesse dans une tranquillité presque complète de corps et d'esprit, soutenues par une certaine nourriture peut-être pas très-abondante, mais régulière."

L'auteur cite la liste des mathématiciens âgés, et la compare à un nombre égal de poètes et de peintres. Le résultat de cette comparaison est celui-ci:

Mathématiciens.—Leibnitz, 70 ans; Archimède, 75; Euler, 76; Lagrange, 77; Laplace, 78; Gauss, 78; Platon, 82; Newton, 85; Pythagore, 90.

Poètes et peintres.—Chaucer, 71 ans; Euripide, 75; Pindare 80; Wordsworth, 80; Simonide, 89; Landor, 89; Sophocle, 90; Michel-Ange, 90; Titien, 99.

Il résulte de ce tableau que les mathématiciens n'ont eu qu'une moyenne de 79 ans, tandis que celle des peintres et des poètes a été de 85 ans. En somme, des deux catégories, on peut tirer cette conclusion,—et l'exemple de grands jurisconsultes, tels que les lords Brougham, Lyndhurst et Saint-Leonards, ou celui de grands hommes d'Etat, tels que lord Palmerston et Warren Hastings, vient là pour l'appuyer plus vivement dans cette assertion,—que l'exercice habituel des plus grandes facultés de l'esprit, loin d'être une dépense destructive des forces, peut au contraire conduire à un âge très-avancé.

Ceci corrobore l'opinion du *Times*, au sujet du suicide du Juge Willes. Mais ceci n'empêche nullement que le travail de l'esprit ne soit parfois un exercice fort préjudiciable à la santé. Lorsque quelque affection maladeuse a pénétré dans les organes de la constitution, le repos peut devenir nécessaire. Et c'est là d'ordinaire où échouent malheureusement les hommes d'action, qui ne savent pas s'arrêter à temps.

Arrêtons-nous un instant sur la grande figure de Lord Brougham, que l'auteur du *Secret of long life* vient de citer. Brougham vécut quatre-vingt-dix ans, et Dieu sait qu'il ne ménagea guère ses facultés intellectuelles, durant sa longue vie. Je ne parlerai ni de ses travaux politiques, ni de ses œuvres littéraires, ni de ses livres historiques. Occupons-nous plutôt un instant, avec M. Mignet, de Brougham comme lord-chancelier d'Angleterre.

A cette époque, dans un discours prononcé à la chambre des communes, voici la saisissante peinture que Sydney Smith trace du nouveau lord-chancelier en l'opposant surtout à l'ancien chancelier des tories, Lord Eldon: "Maintenant, dit-il, regardez le gigantesque Brougham, il a prêté serment à midi, et avant six heures il a sur sa table un bill abolissant les abus d'une cour qui a été l'exécration de l'Angleterre pendant des siècles. Durant vingt-cinq ans, Lord Eldon siégea à cette cour, entouré de misères et de douleurs, sans jamais lever un doigt pour les soulager. Les veuves et les orphelins criaient vers lui aussi vainement que le crieur de la ville, lorsqu'il offre une petite récompense à qui trouvera et rendra une bourse pleine. Les fortunes se perdaient, les familles disparaissaient, mais les émoluments arrivaient et tout était bien. En un instant la massue de fer de Brougham a mis en pièce cette maison de fraude et de délai. C'est là l'homme qui veut aider à vous bien gouverner, qui sent que la réforme des abus est la plus solide base de la renommée et le plus sûr instrument du pouvoir, qui emploie les plus heureux dons de la raison et les plus magnifiques efforts du génie à réformer les abus que tout le génie et tout le talent de sa profession ont été employés jusqu'ici à justifier et à protéger. Regardez Brougham, tournez-vous du côté où il dirige son doigt long et décharné; considérez cette face que la nature a si puissamment marquée; il supprime les pensions, change les agioteurs en honnêtes gens, épouvante les voleurs publics, est la terreur de quiconque fait du mal au peuple."

Voilà comme travaillait le grand magistrat; voilà comme il travailla pendant la plus grande partie de sa carrière. Il peut être donné en exemple à tous ceux qui occupent des positions analogues, ou comme ailleurs.

L'auteur du *Secret of long life* cherche à déterminer en quoi le travail intellectuel diffère du travail physique, et comment, pourquoi, et à quel degré il peut nuire.

"Un enfant, dit-il, apprend à marcher petit à petit. Il apprend à s'équilibrer par des degrés pour ainsi dire infiniment petits, et chacun de ses pas est l'objet d'une grande attention pour ceux qui le dirigent. Lorsqu'il est devenu plus expert, il songe déjà à diriger ses pas vers l'endroit où le guide sa pensée. Plus tard, quand vient l'adolescence, puis après l'âge d'homme, à moins d'être extrêmement fatigué, il n'est plus conscient de l'effort qu'il fait pour faire suivre un pas par un autre pas, effort qu'il ne sent point. On peut observer le même procédé dans toute opération nouvelle qu'on apprend à exécuter.

"Ce qui se passe au physique pour la marche, se passe dans l'ordre intellectuel. Un enfant apprend à additionner comme il apprend à marcher. D'abord, il analyse chaque chiffre par